

# CEREMONIE DE LA LAÏCITÉ



Le 9 décembre,  
jour anniversaire de la loi de 1905  
de séparation des Églises et de l'État,  
est un moment d'échanges pour valoriser  
la laïcité.

## MA VISION DU MONDE

Ma vision du monde est que les hommes se respectent,  
Que nous ayons la liberté d'expression,  
Que nous acceptions les religions,  
Et avoir un monde où tous les hommes s'entendent.

Je suis libre de croire ça,  
Tu es libre de croire ça,  
Vous êtes libres de croire ça.

On est tous différents mais on est tous humains,  
Que l'on soit juif, musulman ou chrétien.

On est tous égaux,  
On est tous libres.

Et ce monde  
C'est le mien,  
C'est le tien,

C'est le vôtre.

# ARBRE DE LA LAÏCITÉ

Planté le 9 décembre 2021

*« C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. »*

Victor Hugo, le 2 mars 1848

Un chêne symbolise la force et la justice



HISTOIRE DE

LA LAÏCITÉ

1598

ÉDIT DE  
NANTES

## **Article (22) XXII.**

Ordonnons qu'il ne sera fait aucune différence ni distinction, pour le fait de religion, à recevoir les écoliers pour être instruits dans les universités, collèges et écoles, et les malades et pauvres dans les hôpitaux, maladreries et aumônes publiques.

Henri IV (4)

Cet édit met fin aux guerres de religion entre catholiques et protestants.

1789

LA

DDHC



**Art. 1er.** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

**Art. 10.** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

1881-1882

LES LOIS

JULES FERRY

L'école publique  
devient gratuite,  
obligatoire et laïque.  
L'éducation morale et  
religieuse est remplacée par  
l'éducation morale et civique

1905

LOI  
DE SÉPARATION DES  
ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

# Article 1er

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ».

2004

LOI SUR L'INTERDICTION  
DE SIGNES RELIGIEUX  
OSTENSIBLES

Il est interdit aux élèves et enseignants des écoles publiques de montrer leur appartenance religieuse, d'imposer leur religion ou leur opinion politique

2013

LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ



ELLE RAPPELLE LES VALEURS  
FONDAMENTALES DE L'ÉCOLE  
DE LA RÉPUBLIQUE : LIBERTÉ,  
ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,  
LAÏCITÉ, CIVILITÉ .



POUR FINIR, NOUS ALLONS  
VOUS LIRE DES EXTRAITS DU  
**DISCOURS SUR LA LAÏCITÉ** DE  
JACQUES CHIRAC EN 2003 .

Discours important pour définir la  
laïcité dans la République et l'école  
publique actuelles.

Voilà plus de deux cents ans que la République se construit et se renouvelle en se fondant sur la liberté, garantie par la primauté de la loi sur les intérêts particuliers, sur l'égalité des femmes et des hommes, sur l'égalité des chances, des droits, des devoirs, sur la fraternité entre tous les Français, quelle que soit leur condition ou leur origine.

Dans notre République, chacun est respecté dans ses différences parce que chacun respecte la loi commune. Partout dans le monde, la France est ainsi reconnue comme la patrie des droits de l'homme.

Tous les enfants de France, quelle que soit leur histoire, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur croyance, sont les filles et les fils de la République.

Ils doivent être reconnus comme tels, dans le droit mais surtout dans les faits.

C'est en veillant au respect de cette exigence, c'est par notre capacité à faire vivre l'égalité des chances que nous ferons vivre le principe de laïcité qui est un pilier de notre Constitution. Il exprime notre volonté de vivre ensemble dans le respect, le dialogue et la tolérance.

La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle assure à chacun la possibilité d'exprimer et de pratiquer sa foi, paisiblement, librement, sans la menace de se voir imposer d'autres convictions ou d'autres croyances.

Elle permet à des femmes et à des hommes venus de tous les horizons, de toutes les cultures, d'être protégés dans leurs croyances par la République et ses institutions.

Ouverte et généreuse, elle est le lieu privilégié de la rencontre et de l'échange où chacun se retrouve pour apporter le meilleur à la communauté nationale.

C'est la neutralité de l'espace public qui permet la coexistence harmonieuse des différentes religions.

Il faut aussi réaffirmer la laïcité à l'école car l'école doit être absolument préservée.

L'école est au premier chef le lieu d'acquisition et de transmission des valeurs que nous avons en partage.

L'instrument par excellence d'enracinement de l'idée républicaine.

L'espace où l'on forme les citoyens de demain à la critique, au dialogue, à la liberté.

Où on leur donne les clés pour s'épanouir et maîtriser leur destin.

Où chacun se voit ouvrir un horizon plus large.

L'école est un sanctuaire républicain que nous devons défendre, pour préserver l'égalité devant l'acquisition des valeurs et du savoir,

l'égalité entre les filles et les garçons, la mixité de tous les enseignements.

Pour protéger nos enfants.

Pour que notre jeunesse ne soit pas exposée aux vents mauvais qui divisent, qui séparent, qui dressent les uns contre les autres.

MERCI AUX ÉLÈVES ÉLUS DU **CVC** ET  
DU **FSE** POUR LEUR ENGAGEMENT ET  
LEUR PARTICIPATION.







### La Marseillaise



Allons enfants de la Patrie  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendard sanglant est levé  
Qu'ils viennent dans nos campagnes  
Les féroces soldats  
Ils ont jeté dans vos bras  
Leurs fils, vos compagnons !

Les citoyens  
Les bataillons  
Les tranchées  
Sont impur  
Pour nos frères



